

Extrait du Procès-Verbal Comité Directeur Régional

Castres le 17 novembre 2019

Référence document : 2019PV-CDR11

Membres Présents : Emargement-CDR11-2019.pdf en annexe

Nouvelle subvention A.N.S. (Agence Nationale du Sport)

Conformément à la demande de notre Fédération, la réunion des comités départementaux d'hier a mis en place le *Conseil Territorial OPM des sports subaquatiques*.

▪ Composition pour 2020

- Gérard MIQUEL, Président du Codep du Tarn, Vice-Président CR OPM
- Geneviève BORROSSI-CLUGNET, Secrétaire Générale du Codep de l'Hérault
- Guy KILHOFFER, Représentant Codep des Hautes Pyrénées, membre du CR OPM
- Jean Pierre MONTSENY, Secrétaire Général CR OPM
- Nicole BOULAY, Présidente CR OPM
- Joëlle RABOUTOU, CTS, incluse de par son statut dans le dispositif.

Contact : referent.codeps@ffessmpm.fr

Résolution N° 19/11 adoptée à l'unanimité

courrier@ffessmpm.fr

☎ 05 31 61 53 70

Association loi 1901 n° W313001067

N° SIRET 35048724500051 - APE n° 9312Z

Siège social

7, rue André Citroën
31130 Balma

Antenne

Maison Régionale des Sports
1039 rue Georges Méliès - CS 37093
34967 Montpellier Cedex 2